

VIC *en action*

Bilan de mi-mandat 2020 -> 2022
3 années d'action au service de Vic-sur-Seille et des Vicois





4

Travaux - réseaux
équipement



22

Habitat & Urbanisme



32

CCAS



36

Tourisme - culture -
Patrimoine - Mémoire



58

Environnement -
Cadre de Vie



88

Animation
Jeunesse



132

Marché



Jérôme End

Maire de Vic-sur-Seille

Président de la Communauté de Communes du Saulnois

Président du Parc naturel régional de Lorraine

Conseiller Régional du Grand Est

Madame, Monsieur,
Chère Vicoise, cher Vicois,

En parcourant ce numéro de "Vic en action", vous découvrirez le bilan des actions réalisées par la Municipalité Vicoise au cours des trois premières années de l'actuelle mandature (2020, 2021 et 2022).

On serait tenté d'oublier déjà les conditions exceptionnelles de crise sanitaire dues à la COVID-19 qui ont entouré le scrutin municipal de mars 2020, tout comme la longue période (près de 24 mois) perturbée voire empêchée à ses débuts.

Nous nous sommes pourtant efforcés à faire de ces trois années, trois années utiles pour notre Cité, en :

- investissant dans nos équipements du quotidien et dans ceux contribuant à notre attractivité touristique ;
- œuvrant pour l'amélioration de notre cadre de vie, au travers notamment du nouveau dispositif communal de soutien à la rénovation des façades et du traitement de nos espaces verts ;
- agissant pour la préservation du lien social grâce à la labellisation "France Services" et la constitution d'une équipe d'animation du CCAS ;
- soutenant une vie culturelle, sportive, festive et associative riche et diverse pour tous ;
- accompagnant notre jeunesse dans ses projets via notamment le Conseil Municipal Jeunes renouvelé chaque année ;
- s'appliquant au maintien de nos traditions et au respect de notre mémoire collective en lien avec nos Anciens.

Je vous en souhaite une bonne lecture, en vous assurant des sentiments dévoués et sincères de tous vos élus.

DES ÉLU-ES

à votre écoute.



Agnès MASCHINO
1ère Adjointe au Maire



Olivier KUNTZ
2ème Adjoint au Maire



Philippe CLASQUIN
Conseiller Municipal
délégué



Isabelle BENEDIC
Conseillère municipale
déléguée



Viviane GODOT
Conseillère Municipale
déléguée



Sylvie SCHELLENBERG
Conseillère Municipale



Peggy MIELE
Conseillère Municipale



Stéphane CORBEIL
Conseiller municipal délégué



Maxime BEY
Conseiller municipal



Amandine LUCHS
Conseillère municipale



Emilien ROESS
Conseiller municipal



Patricia DOSSMANN
Conseillère municipale



Xavier URBAIN
Conseiller municipal délégué

Travaux - réseaux équipement

Impasse du collège 2021

Dans le cadre des travaux de remplacement du pont du milieu par le Département de la Moselle, la commune a été amenée à enfouir les réseaux de téléphonie, Internet, et fibre, d'éclairage public et de basse tension. Ces travaux ont concerné la place de la Halotte, la rue Georges de La Tour, une partie de la rue des Petites Salines, l'impasse du Collège et une partie de la rue des Tanneurs. En concertation avec Véolia, délégataire de notre réseau d'assainissement, il a également été décidé de remplacer le réseau d'eaux usées de l'impasse du Collège et de contrôler le bon rejet des avoires d'eaux pluviales directement à la rivière.



Le syndicat des eaux de Bénamont, gestionnaire du réseau d'eau potable a, quant à lui, remplacé la conduite et les branchements des particuliers de l'impasse du Collège.



Panneau 3,5 tonnes

Des panneaux d'interdiction de transit de +3,5 tonnes ont été mis en place en amont des 3 entrées de la Cité, à l'initiative de la municipalité, afin de permettre aux camions de prendre un itinéraire plus adapté.

Des semi-remorques étaient restés bloqués dans notre commune.

Le système GPS a été incrémenté.



Salle des Carmes

2021 : La Salle des Carmes a été totalement rénovée. 25 ans après la dernière réhabilitation, ce lieu chargé d'histoire reprend de son éclat d'un point de vue esthétique et technique. Des gradins suspendus, pouvant accueillir une soixantaine de personnes, ont été créés. L'acoustique de la salle a été complètement traitée, offrant une véritable polyvalence d'usages artistiques. Une loge a également vu le jour. L'espace cuisine a été totalement réaménagé et étendu, de même que le système de traitement de l'air, le chauffage et les sanitaires.



Salle des Carmes

Modernisation de la Salle des Carmes



Les élus régionaux et départementaux ont découvert les travaux réalisés et soutenus financièrement par l'Etat (DETR et DRAC), la Région Grand Est, le Département de la Moselle et la Communauté de Communes du Saulnois



Rénovation de la tribune du stade de football (2021)

Samedi 11 décembre 2021 : Moment symbolique d'inauguration des travaux de rénovation de la tribune Fernand Lippmann du stade de football de Vic-sur-Seille, en présence de Mme la Sous-Préfète Anne Lecard, du Conseil Municipal, du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) et de représentants du Sporting Club Vicois (SCV). 30000€ HT investis dans de nouvelles menuiseries et la reprise des enduits et de la métallerie de la couverture et de la façade, subventionnés à hauteur de 50% par l'Etat au titre de la Dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR).



Traitement de la chaussée et des abords au niveau du parvis de l'EHPAD Sainte-Marie (2021)

La commune, dans le cadre des travaux de restructuration de l'EHPAD Sainte-Marie, a élargi la voirie et traité son aspect qualitatif et la végétalisation des abords au niveau du nouveau parvis d'entrée.

Le syndicat des eaux de Bénamont a remplacé la conduite d'eau. La commune a également procédé à l'enfouissement des réseaux secs - participant à l'esthétique du cadre de vie et à la sécurisation du service -, ainsi qu'au remplacement des mâts d'éclairage public existants par de nouveaux supports Led.



Fatrives (2021 et 2022)

Remplacement des marches d'accès
à l'aire de jeux des Fatrives



Remplacement de la structure toboggan et
nouvelles plantations à l'aire de jeux des Fatrives



Aire de services pour camping-cars

Judi 22 septembre 2022 : Inauguration de l'aire municipale de services pour camping-cars de Vic-sur-Seille. Attendue depuis près de 20 ans par de nombreux passionnés, cette aire est la première du genre dans le Saulnois. Une réponse à la diversité de l'offre d'accueil touristique sur le territoire, aménagée de façon qualitative, mais également sécurisée avec le déploiement de la vidéo-surveillance et la maîtrise à distance de l'alimentation électrique et des fluides pour lutter contre toute occupation sauvage. Borne de recharge 22 kw pour véhicules électriques. (2 branchements). Eau potable et vidange des eaux usées. 8 places, dont 2 pour grands gabarits. 2 places de stationnement pour bus de tourisme.



Aire de services pour camping-cars

Emplacements camping-cars



Eau potable et
vidange des eaux usées



Borne de recharge 22 kw
pour véhicule électriques



Emplacements bus de tourisme



Vidéosurveillance



Remplacement d'une partie du réseau d'eau potable de la commune



2020 : D'importants travaux de remplacement d'une partie du réseau potable de la Cité ont été réalisés par le Syndicat des Eaux de Bénamont depuis 2020. Ces travaux ont débuté rue Meynier, avec le remplacement de la conduite principale depuis l'intersection rue Soeur Catherine jusqu'à l'intersection rue de la Gare,

avec reprise de tous les branchements jusqu'au compteur de chaque abonné. Les travaux se sont étendus aux rues de la Gare, Saint-Etienne, Mesny et Edgar Gazin, qui, elles aussi, ont vu le remplacement de leur conduite et la reprise des branchements.

En tout, ce sont plus de 1100 mètres de conduites principales et 80 branchements de particuliers qui ont été renouvelés, pour un montant de plus de 450000€ entièrement pris en charge par le syndicat. Ces travaux, nécessaires afin de réduire les fuites et améliorer la qualité de l'eau distribuée, ont duré plusieurs mois. Ils ont pu causer des désagréments et nous remercions les habitants concernés pour leur patience et leur compréhension.

Pont des boucher

Remplacement d'un des trois ponts

"Pont des Bouchers" dit aussi "Pont du milieu"

Le pont dit "du milieu" a été remplacé par le Département de la Moselle, son propriétaire. Ce pont présentait des signes importants de fatigue structurelle. Les travaux ont débuté le 12 juillet 2021 par la découpe de l'ouvrage en 3 morceaux, dans le sens de la longueur. Chaque morceau pesait environ 30 tonnes. Ces morceaux ont été extraits par la grue installée spécialement au carrefour, puis posés sur un camion et évacués pour être broyés. S'en sont suivis les travaux de construction du nouvel ouvrage, dont le dessin a été supervisé par l'Architecte des Bâtiments de France. Après bien des pérégrinations, le pont a pu être réouvert à la circulation le 11 juillet 2022.

Ces travaux ont nécessité de nombreux travaux connexes préalables :

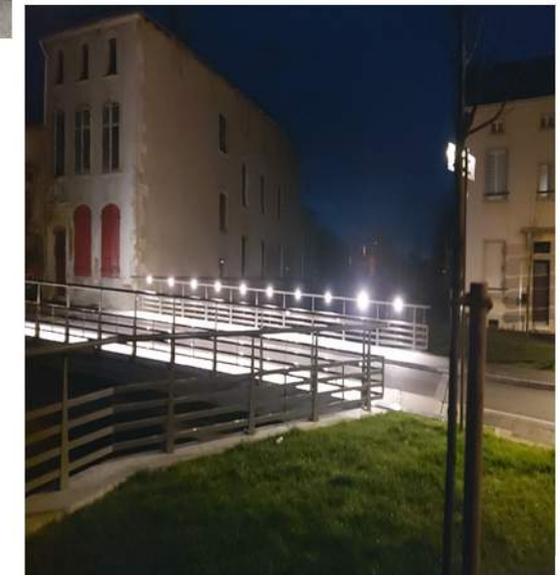
rebouclage du réseau gaz par GrdF et enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphonie, Internet) pour sécuriser le chantier de part et d'autre du pont et l'implantation de la grue en particulier aux frais de la commune. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise STV de Blâmont. Ils ont concerné l'impasse du Collège, une partie de la rue des Tanneurs, de la rue des Petites Salines et de la rue Georges de LaTour. La commune a également assumé la charge financière du système d'éclairage du pont refacturée par le Département de la Moselle, ainsi que les frais auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans le cadre des expertises concernant la sécurité de l'immeuble au 5 rue Georges de La Tour.



La Tour.



« Pont des Bouchers »
dit aussi
« Pont du milieu »



Habitat & Urbanisme

Les membres de la Commission "Habitat & Urbanisme" ont été installés le 25 juin 2020.

Création d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR)

Une étude pour la création d'un SPR a été lancée après recrutement du bureau d'études Ici & là en 2020. Cette étude s'est concrétisée par la signature le 29 juin 2022 de l'arrêté ministériel de classement du SPR de Vic-sur-Seille. Ce dispositif a pour objet de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de nos territoires. Les sites patrimoniaux remarquables sont « les villes, villages, ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public ».

Les sites patrimoniaux remarquables ont été créés pour clarifier la protection en faveur du patrimoine urbain et paysager.

La Municipalité doit à présent mener la phase d'élaboration du règlement du SPR (PVAP) et la mise en place de la commission SPR.

Le taux de réduction d'impôt en site patrimonial remarquable s'élève à 22 % des travaux de restauration sur un montant de travaux éligibles de 400 000 € (fiscalité Malraux).



Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été définitivement adoptée début 2021, après plusieurs années de concertation.

Soutien à la rénovation des façades : Une campagne incitative de rénovation des façades lancée depuis le 1er septembre 2020. Dans le cadre de la poursuite d'une politique d'embellissement de la ville, la municipalité Vicoise met en place une campagne d'aide au ravalement des façades qui prendra effet le 1er septembre 2020 et se terminera le 31 août 2026. Le montant total des crédits alloués pour cette action sera de 60.000 € sur 6 exercices, soit 10.000 € par an.

Cette action s'inscrit en cohérence et dans la continuité des différentes initiatives déjà engagées en faveur du centre-bourg (démarche de création d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) en lien avec la DRAC Grand Est, étude de revitalisation bourg-centre en lien avec l'EPFL, forum annuel de l'immobilier, etc.)

Objectif : un minimum de 5 façades rénovées par année. Seuls les immeubles de 25 ans d'âge pourront bénéficier de cette prime, sous certaines conditions. Les façades prises en compte sont celles visibles du domaine public, ainsi que les façades visibles des garages et annexes non attenantes au(x) bâtiment(s) d'habitation. Ne sont pris en compte que des travaux d'embellissement de façades à l'exclusion des surélévations ou extensions, des remplacements de menuiseries qui ne sont pas liés à un ravalement global, les murets, portails et grilles de jardin et tous les travaux de toiture. Cette prime peut être cumulée avec d'autres subventions sans que le montant maximum du total des subventions ne dépasse 80% du coût total H.T. du montant éligible des travaux de rénovation. Il ne peut être accordé qu'une seule prime par immeuble sur la période de la présente campagne.

Soutien à la rénovation des façades

Les membres de la commission "Urbanisme & habitat" ont procédé à la réception de plusieurs travaux de rénovation de façade soutenus financièrement par la Commune via son nouveau dispositif pluriannuel. (supprimer adopté par la municipalité de Vic-sur-Seille à la fin et dans la cité des évêques au début).

Au 19 septembre 2021, ce ne sont pas moins de 21 dossiers qui ont été instruits et retenus, représentant 35 451,40 € de subventions votées et 27 451,40 € déjà versées, soit 77% de dossiers engagés soldés.



Mme Sabine WALTER



Mr et Mme BOULARD



Mr et Mme GUIBERT



Soutien à la rénovation des façades

Mr et Mme GRIMAUD



Mr et Mme MORO



Mr et Mme BECKER



Mme SUPERNAT et Mme BRAJUS

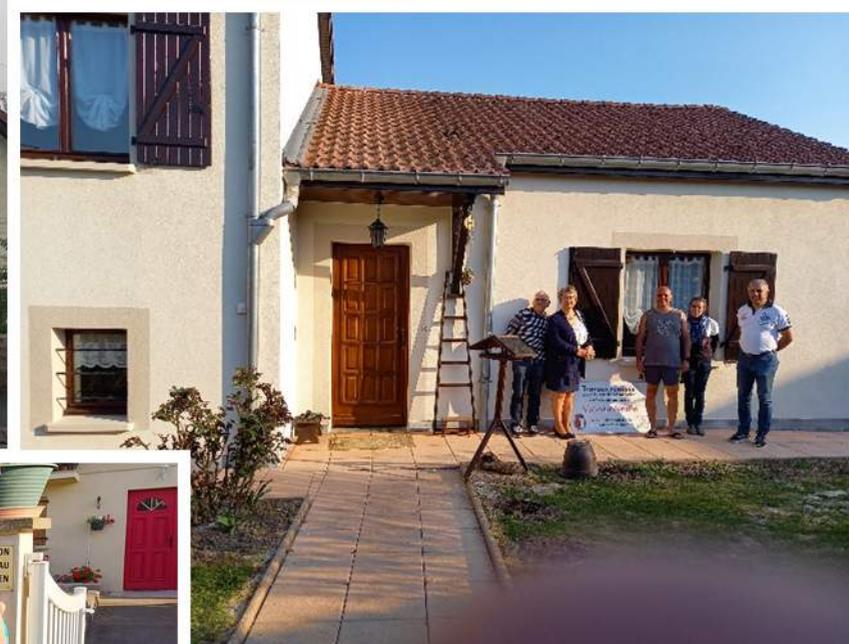


Soutien à la rénovation des façades

Mr et Mme ZIMMERMANN



Mr et Mme RECH



Mr et Mme DUVAL



Mr et Mme MASCHINO



Mr et Mme WILLEM

Soutien à la rénovation des façades

Mr et Mme NORROY



Mme LABAT

Mme JIMENEZ



CCAS Fondation Mesny

Le CCAS est un service municipal gratuit et ouvert à tous les habitants. Vous pouvez venir y chercher des renseignements, de l'aide, des conseils, un accompagnement ou les contacts qui vous sont nécessaires. L'équipe du CCAS est composée de 3 personnes : Philippe CLASQUIN, conseiller municipal délégué aux affaires sociales et responsable du CCAS, Viviane GODOT et Amandine LUCHS, conseillères municipales et secrétaires du CCAS, qui travaillent en toute confidentialité et dans la discrétion. Dans le cadre du bilan de ces 3 premières années de mandature, nous voulons remercier Monsieur le Maire, Jérôme END, pour la confiance qu'il nous témoigne. Nous oeuvrons en étroite collaboration avec plusieurs services et relais administratifs :

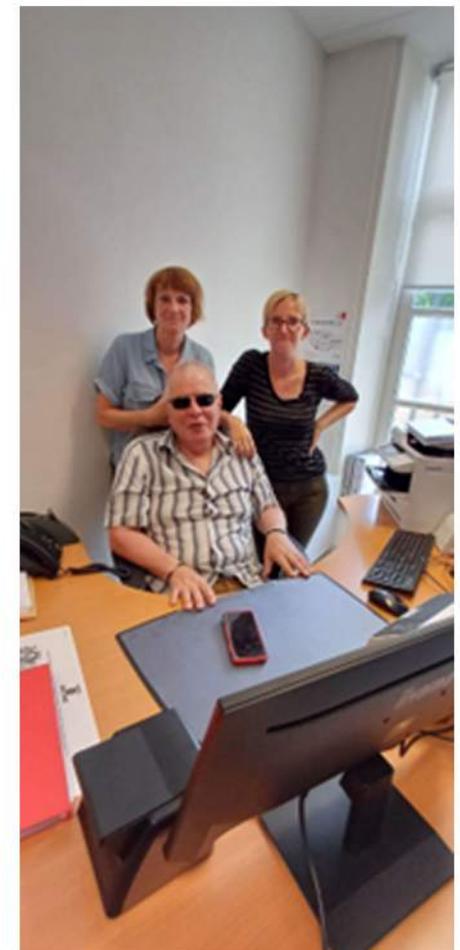
- Les Assistantes Sociales de Château-Salins et de Metz ;
- Le Pôle Autonomie de Sarrebourg ; la Préfecture de la Moselle à Metz ;
- La Sous-Préfecture de Sarrebourg ;
- La Gendarmerie ;
- Le Conciliateur de Justice ;
- Le Conseiller Départemental du Canton du Saulnois ;
- Les Attachés parlementaires de M. le Député Fabien DI FILIPPO ;
- Le bailleur social MOSELIS ;
- Le C.A.L.M ;
- Les différents services de la Communauté de Communes du Saulnois;
- Les différents médecins traitants ;
- L'étude notariale de Me Philippe SOHLER ;
- La Maison France Services ; Le secrétariat de Mairie ; Les Restos du Coeur.



Depuis 2020, nous distribuons des brumisateurs rechargeables, financés et offerts par la Communauté de Communes du Saulnois, au domicile des seniors de + de 75 ans. Nous mettons également en oeuvre le plan canicule chaque année, qui répond aux besoins d'environ une vingtaine de personnes inscrites à ce sujet.

Parmi les situations sensibles, nous avons malheureusement connu deux interventions pour décès à domicile, ainsi qu'une procédure d'expulsion de logement sous la direction des services de la Sous-Préfecture.

CCAS



**Philippe Clasquin
Viviane Godot
Amandine Luchs**

Fondation Mesny

La Fondation Mesny est une fondation de droit allemand, instituée par son donateur et bienfaiteur Louis Albert Mesny, ancien avocat, Conseiller général de la Meurthe de 1867 à 1871 et Maire de Vic-sur-Seille de 1870 à 1872. Elle est présidée par le Maire et administrée par une commission ad hoc.

Créée en 1901, la Fondation Mesny est chargée de gérer ce leg au profit des pauvres et des jeunes gens méritants de Vic-sur-Seille. Son patrimoine est constitué de terres agricoles et d'un immeuble (ancienne ferme du Tripot) regroupant 4 logements dans la partie habitation et hébergeant les ateliers municipaux dans la partie ferme.

Son action se traduit concrètement par l'attribution d'une aide aux chauffages sous conditions de ressources et d'âge et d'une dot à la mariée Vicoise de l'année la plus méritante.



Tourisme - culture Patrimoine Mémoire



Les pages qui suivent ne concernent que les actions culturelles PORTÉES DIRECTEMENT PAR LA MUNICIPALITE.

Mapping

Le projet de son & lumière, appelé également "Mapping", sur la façade de l'Hôtel de la Monnaie (Monument Historique) à Vic-sur-Seille, a été préalablement présenté aux riverains de la place Philippe Leroy et rues adjacentes, lors de sa phase de création.

Diffusé pendant tout l'été 2022 (du 1er juillet au 1er octobre 2022, les vendredis et samedis soirs, à raison de deux projections par soirée, à 22h30 et 22h50 (juillet) et à 22h00 et 22h20 (août et septembre), le mapping est venu compléter idéalement le programme des Estivales de Vic lors de cette saison.



Soutenue et financée à hauteur de 40% par l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, cette réalisation a été inaugurée par M. le Préfet de la Moselle Laurent TOUVET, Mme la Sous-Préfète de Sarrebourg/Château-Salins Anne LECARD, Mme la Sénatrice Catherine Belhiti et M. le Sénateur Jean-Marie MIZZON.



Mapping

VIC-SUR-SEILLE

Du 1er juillet au 2 octobre 2022
(Place Philippe Leroy à Vic-sur-Seille - Durée 8mn - Gratuit)

Spectacle son et lumière

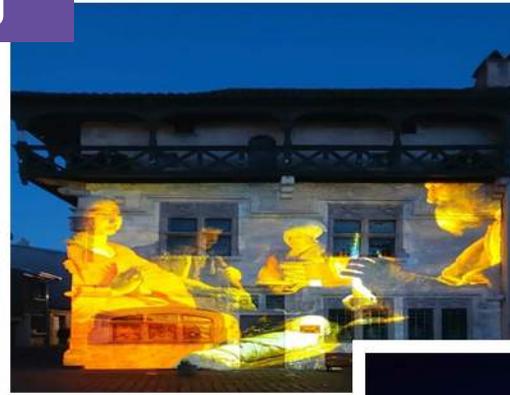
Hôtel de la Monnaie

Vendredi 1er juillet 2022 à 22h30 (Inauguration)
En juillet : les vendredis & samedis à 22h30 et 22h50
Août, Septembre & Octobre : les vendredis & samedis à 22h00 et 22h20
Dates supplémentaires - Mercredi 13 juillet & Dimanche 14 août 2022

organisé avec nos partenaires - Meuse toute en la suite ailleurs

PREFETE DE LA REGION GRAND EST
BOITATON DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL

la chapelle



Exposition du Big-Bang à l'Homme

Du 19 septembre au 23 octobre 2022 | Salle des Carmes :

Retraçant l'histoire de l'évolution, depuis le Big Bang, en passant par l'éclosion de la vie sur Terre, jusqu'à la conquête de l'espace par l'Homme et la prise en compte des enjeux environnementaux actuels, cet évènement imaginé par l'Association Faune et Flore Aquatiques de Lorraine (AFFAL), ainsi que par Jean-Philippe et François-Xavier BLOUET, géologues et passionnés de paléontologie, a eu pour ambition de présenter au public de façon pédagogique et ludique le système solaire, les comètes, les planètes, les astéroïdes, l'apparition de la vie, la conquête de la vie et, en exclusivité, un squelette d'ichtyosaure de 10 m !



L'exposition a eu l'honneur d'accueillir Alain Bougrain-Dubourg pour une conférence exceptionnelle.



Festival de FENETRANGE

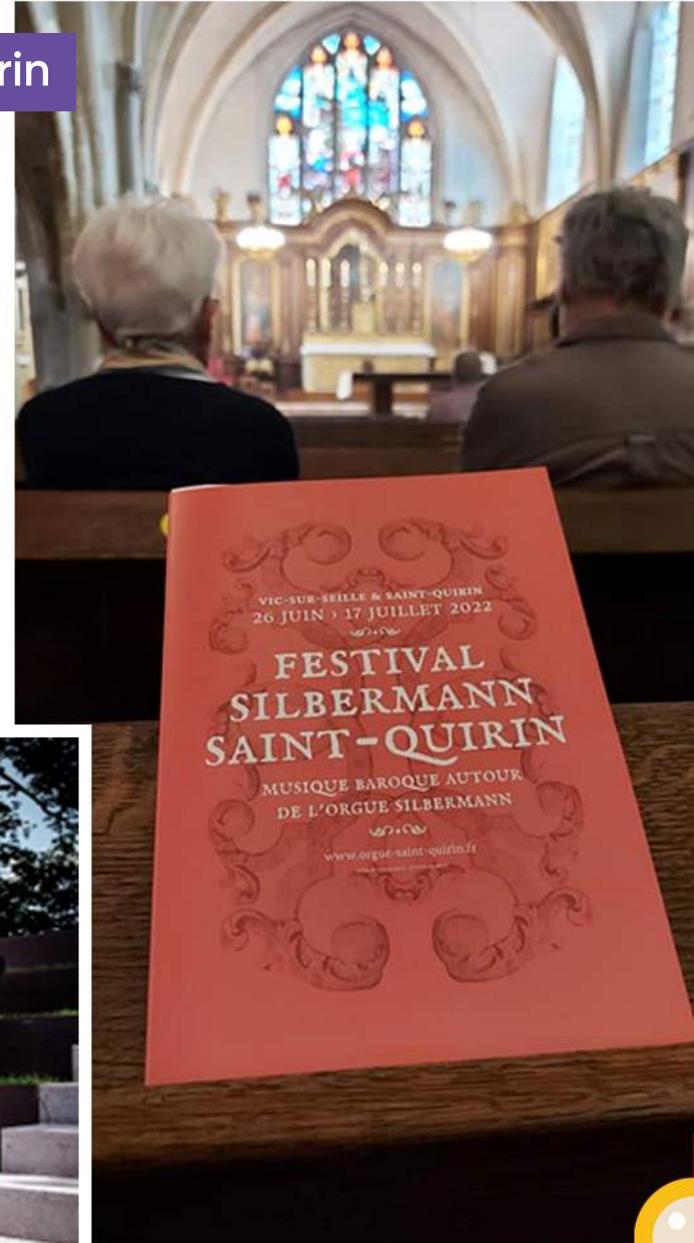
Depuis 2021, la Commune de Vic-sur-Seille a le privilège d'intégrer la programmation du prestigieux Festival de Musique Classique de Fénétrange (né en 1978), dans le cadre du concert délocalisé sur le territoire de la Communauté de Communes du Saulnois.



Festival Silbermann de Saint-Quirin

La Commune de Vic-sur-Seille poursuit sa collaboration engagée en 2017 avec le Festival Silbermann de Saint-Quirin. Elle a ainsi pu accueillir en 2022, en l'église Saint-Marien, l'ouverture du festival, en recevant Alessandro Urbano, nouvel organiste mosellan et son ensemble qui ouvrent en grand le Festival. Diplômé au Conservatoire de Alessandria (Italie) et de la Haute Ecole de Musique de Genève, Alessandro Urbano est désormais organiste co-titulaire de l'orgue du Temple neuf à Metz et professeur d'orgue au conservatoire de Sarreguemines. Il est également organiste titulaire de Saint-Martin de Dudelange. Fondant en 2012 l'ensemble Armonia Degli, il se consacre à un travail de musicologie approfondi, basé sur une analyse du contexte historique et rhétorique des œuvres qu'il interprète.

Alessandro Urbano et son ensemble ont choisi de donner à entendre les chorals du recueil Kirnberger, qui sont autant de pépites qui ont fait briller de mille feux les couleurs si françaises de l'orgue de Vic-sur-Seille.



Festival MI FA Saulnois

La Commune de Vic-sur-Seille s'est associée, dès sa création en 2021, au Festival MI FA Saulnois.

La Cité a ainsi pu accueillir, en août 2021, un moment exceptionnel avec la représentation de Jean-Jacques Kantorow et François Dumont qui ont interprété les 3 sonates de Brahms, après une première partie donnée à 18h30 par des élèves du Conservatoire de Musique de Metz Métropole. En août 2022, ce fut au tour du virtuose TRIO HELIOS de séduire le public réuni à la Salle des Carmes.



JEMA

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART (JEMA) à l'Hôtel de la Monnaie, en lien avec l'Office de Tourisme du Pays du Saulnois



Miss Lorraine

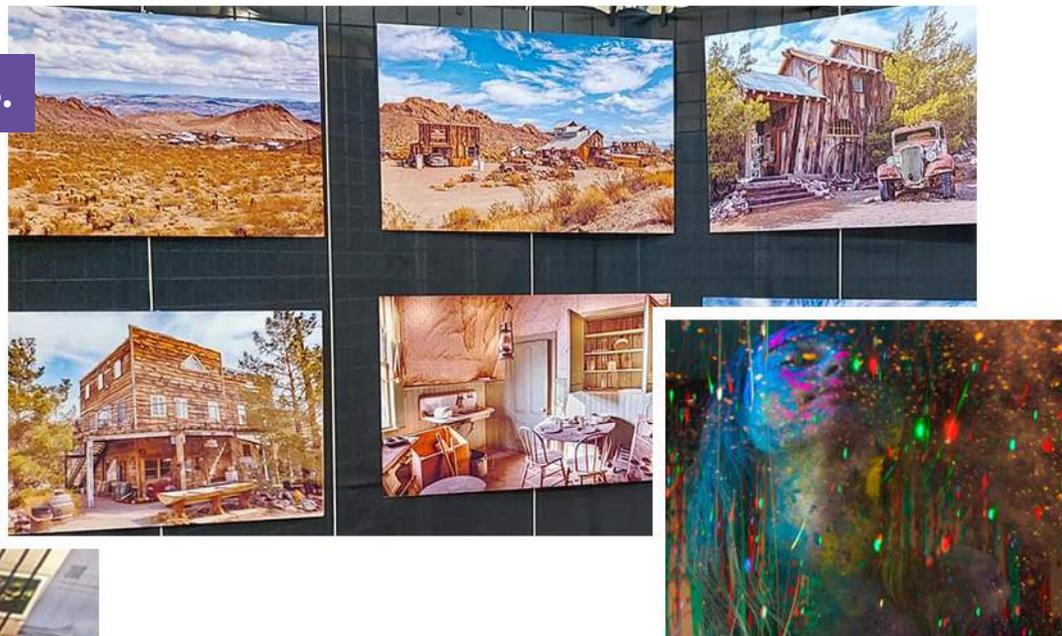


Présentation officielle des 16 candidates au titre de Miss Lorraine 2022 et soirée de promotion Miss Lorraine



O.D.S.

Vendredi 10 septembre 2021 : vernissage du 3ème Festival Photo de Vic-sur-Seille. Des invités, des œuvres, des conférences, des rencontres... une édition exceptionnelle à découvrir ! Ils sont issus du Grand Est, mais aussi de Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Ile de France et Provence-Alpes-Côte d'Azur... Ces 20 photographes invités par l'association Les Objectifs du Saulnois (ODS) ont un point commun : le talent.



En 2022, ce ne sont pas moins de 220 clichés et 17 photographes qui étaient au rendez-vous. La photographe Mila Plum's en était l'invitée d'honneur et le festival permettait à la Communauté de Communes du Saulnois d'y tenir la remise des prix de son concours photo !



RENC'ART

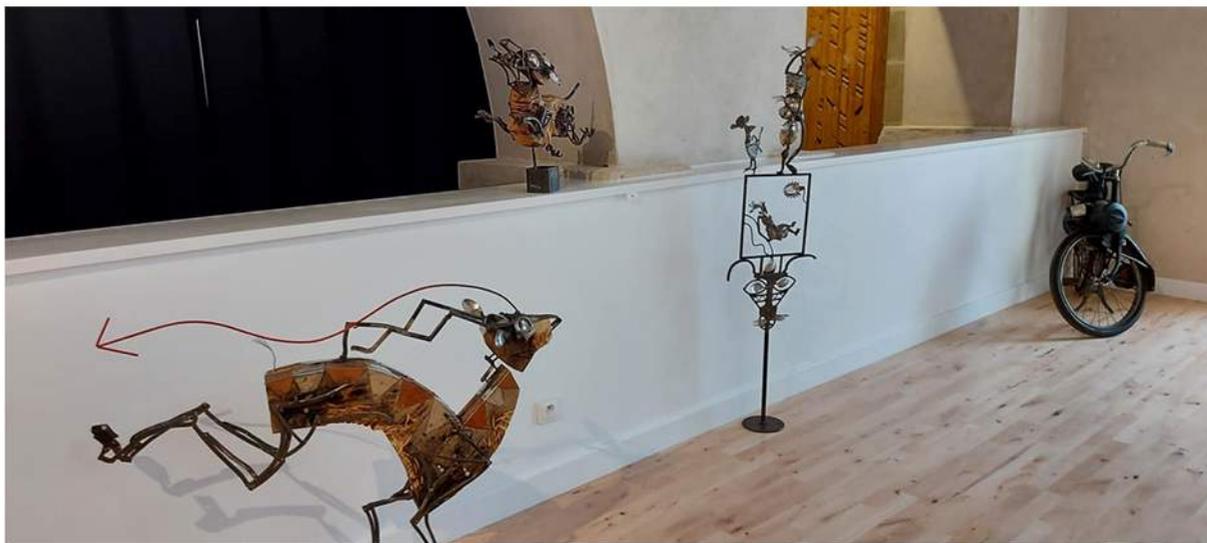


L'Exposition Renc'Art s'est tenue en 2021 et 2022
à la Salle des Carmes à Vic-sur-Seille.



RENC'ART

L'Exposition Renc'Art s'est tenue en 2021 et 2022 à la Salle des Carmes à Vic-sur-Seille.



Escapade Gourmande Vicoise

Après une interruption en 2020 et 2021, l'Escapade gourmande Vicoise a retrouvé le jeudi de l'Ascension 2022 ses près de 2 000 marcheurs dans une ambiance festive !



Environnement Cadre de vie

Pigeonnier contraceptif

Création et installation d'un pigeonnier contraceptif par des membres du Conseil Municipal et bénévoles au grenier de l'ancienne gendarmerie. La conception des nids et la nourriture contraceptive ont été préalablement validés par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).



L'ancien pressoir restauré

L'ancien pressoir qui avait été offert en son temps à la commune par la famille Lamy-Brunotte, a été restauré et mis en place à l'intersection de la rue de Metz et de la rue Liégeoise pour lui offrir une belle visibilité. Ce pressoir témoigne aussi de la présence et du rôle important de la viticulture à Vic-sur-Seille. Il est orné de plantes vivaces qui l'entourent et d'une petite ligne de vigne plantée en retrait.



Biodiversité

Respect des cycles de vie, de la faune et de la flore.

Ma commune change...

Elle pratique une gestion différenciée de ses espaces verts pour le bien de chacun.

Pour la qualité de notre cadre de vie
 Pour la santé avec des lieux de promenade agréables et non pollués
 Pour la Biodiversité en respectant les cycles de vie, de la faune et de la flore
 Pour la beauté de ma Commune et le plaisir des yeux des habitants

La gestion différenciée

Elle fait évoluer le modèle horticole standard en intégrant à la gestion des espaces verts, une composante écologique, à travers la prise en compte de:

- L'ensemble du patrimoine paysager en place,
- Le potentiel biologique et paysager,
- L'entretien des espaces selon leur localisation, leur usage et l'image que l'on veut donner.

La gestion différenciée favorise la biodiversité, optimise le temps de travail des agents, permet de varier les paysages et apporte un cadre de vie de qualité aux habitants.

- Avec ce mode de gestion c'est:
- Zéro pesticide
 - Moins de plantes annuelles avec possibilité de semis
 - Moins de tontes, donc économie d'énergie
 - Moins de déchets verts
 - Meilleure qualité de travail pour les agents
 - Plus de nature et de Biodiversité

De ce fait, l'engagement de la commune dans cette démarche va amener des changements dans certains espaces. L'objectif de cette démarche est de vous proposer un environnement sain avec des espaces de vie variés et adaptés aux attentes de chacun.

D'autres techniques d'entretien existent.

Sans désherbant, l'entretien des espaces communaux se révèle chronophage et des alternatives sont alors mises en place, comme l'enherbement naturel, la végétalisation des pieds de mur ou l'installation de plantes couvre-sol.

Il est possible pour notre petite cité de mettre en place différentes techniques d'entretien pour respecter le zéro-phyto.

Cependant, il n'est pas nécessaire de supprimer toutes les herbes car au sens botanique, aucune plante n'est mauvaise. Savez-vous que certaines plantes considérées comme mauvaises aujourd'hui sont connues depuis très longtemps pour leurs vertus thérapeutiques ou culinaires?!

Elles sont belles et utiles pour les pollinisateurs et de toute façon valent mieux que n'importe quel produit chimique. N'est-ce pas?

Alors finalement, pourquoi les détruire?

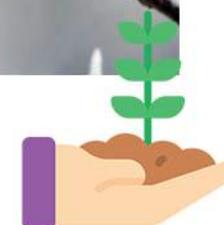


La commune et la Commission "Environnement & Cadre de vie" ont lancé une campagne de recensement auprès des habitants. Le hérisson est en déclin, victime de nos activités (anti-limaces, collisions routières, tondeuse, noyade, morsures de chien, etc.)



Nichoirs et mangeoires

En mars 2021, une opération "nicheoirs" a été lancée par l'association "Les Poussins", la commission communale "Environnement & Cadre de vie", proposant deux types de nicheoirs à la vente aux particuliers. L'opération aura permis la vente de 45 nicheoirs.



Chats : aide à la stérilisation

En 2020, il y a eu 5 stérilisations – Coût : 525,00 €

En 2021, il y a eu 3 stérilisations – Coût : 315,00 €

En 2022, il y a eu 1 stérilisation – Coût : 105,00 €

9 félins ont été stérilisés par la clinique vétérinaire de Château-Salins.

Soit un montant total facturé à la commune : 945,00 €

Adoptions/placements : 28 chats ont été adoptés/placés.



Plantation de Haie

Une trentaine de bénévoles (Les Amis du Saulnois, Les Amis du PnrL, Les Rangers de France Grand Est...) ont, malgré une météo capricieuse, participé en janvier 2021 à la plantation de plus de 700 mètres de haie au Pré Léo. Une action utile à la biodiversité !

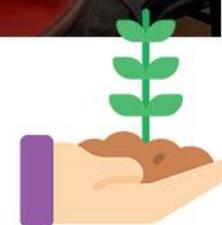


Rangers - Convention

Prévention et protection de l'environnement : une brigade verte créée à Vic-sur-Seille.

La municipalité de Vic-sur-Seille a acté la mise en place d'une brigade verte sur son ban communal, en conventionnant avec l'association "Les Rangers de France du Grand Est", représentée par son Président Eric Muller, et aux côtés de Stéphane Corbeil, initiateur du projet et lui-même membre actif au sein de cette association. Jérôme End, Maire, a signé la convention bipartite, s'appuyant sur la décision unanime du conseil municipal à ce sujet. Vic-sur-Seille peut ainsi compter sur l'implication bénévole de quatre équipiers (Stéphane Corbeil, Nicolas Lebon, Jean-Luc N'Guyen et Franck Didier) qui participent à la protection et la valorisation de la nature, de sa faune et de sa flore, la mise en place d'actions préventives et pédagogiques auprès du public, l'initiation à la topographie et la cartographie, l'organisation de randonnées ou de journées de nettoyage de la nature, ainsi qu'à la surveillance de lieux sensibles au travers de patrouilles champêtres, sans pour autant disposer d'aucun pouvoir de police, ni se substituer aux services de la gendarmerie ou de l'ONF par exemple. Cette fonction préventive conserve, de nos jours, tout son intérêt qui se veut, avant tout, pédagogique.

Avec le développement du tourisme vert, la hausse de la fréquentation publique des espaces naturels, les risques d'atteinte sanitaires et écologiques sur un environnement le plus souvent fragilisé, les Rangers de France Grand Est s'inscrivent en sentinelles de la nature. Les Rangers, se promenant en forêt dans les endroits les plus reculés, peuvent signaler aux autorités locales les décharges sauvages, abandon d'ordures à la sauvette, saccages furtifs des plantations, gibier blessé ou abandonné, feux forestiers naissant, etc... Loin de vouloir se transformer en justiciers, ces personnes en uniforme offrent la somme de leurs observations à qui de droit, laissant aux autorités compétentes - et à elles seules -, la tâche de remédier aux dommages. Leur présence sera un atout précieux pour faire diminuer certaines incivilités courantes et, jusqu'à présent, trop rarement sanctionnées.



Nettoyons la nature

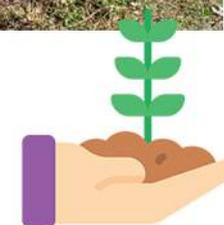
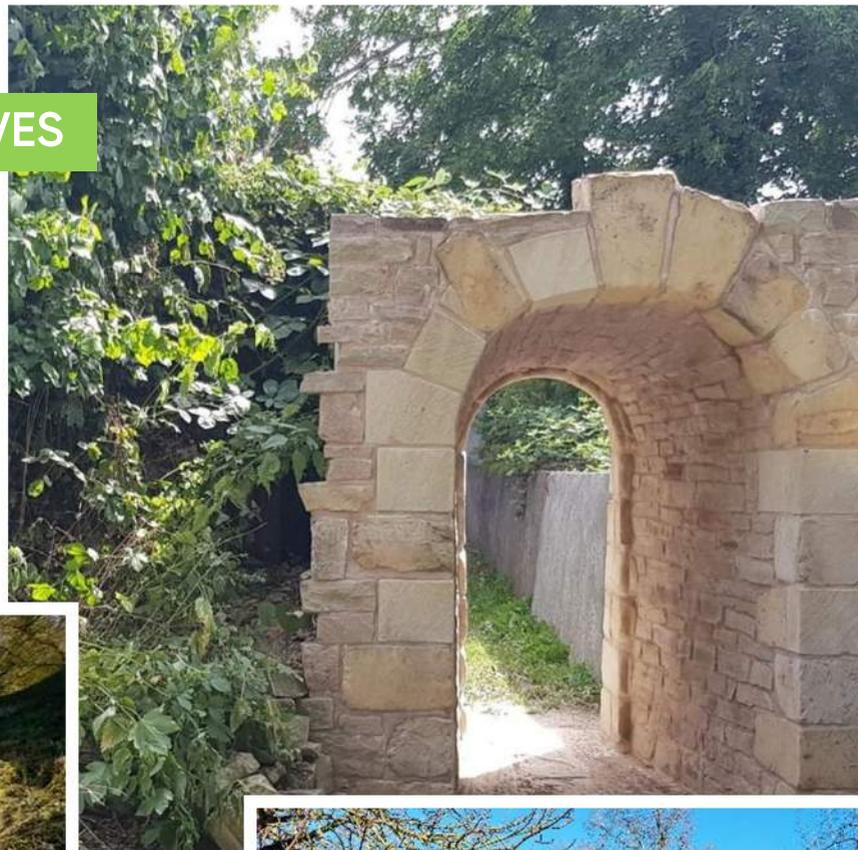
Samedi 17 octobre 2020 : toute la matinée, opération "Nettoyons la nature" à Vic-sur-Seille. Félicitations à tous les volontaires investis, élus, habitants, jeunes et aux Rangers du Grand Est.



Les DOUVES

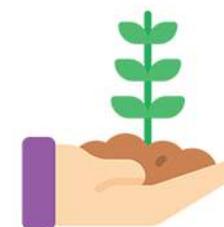
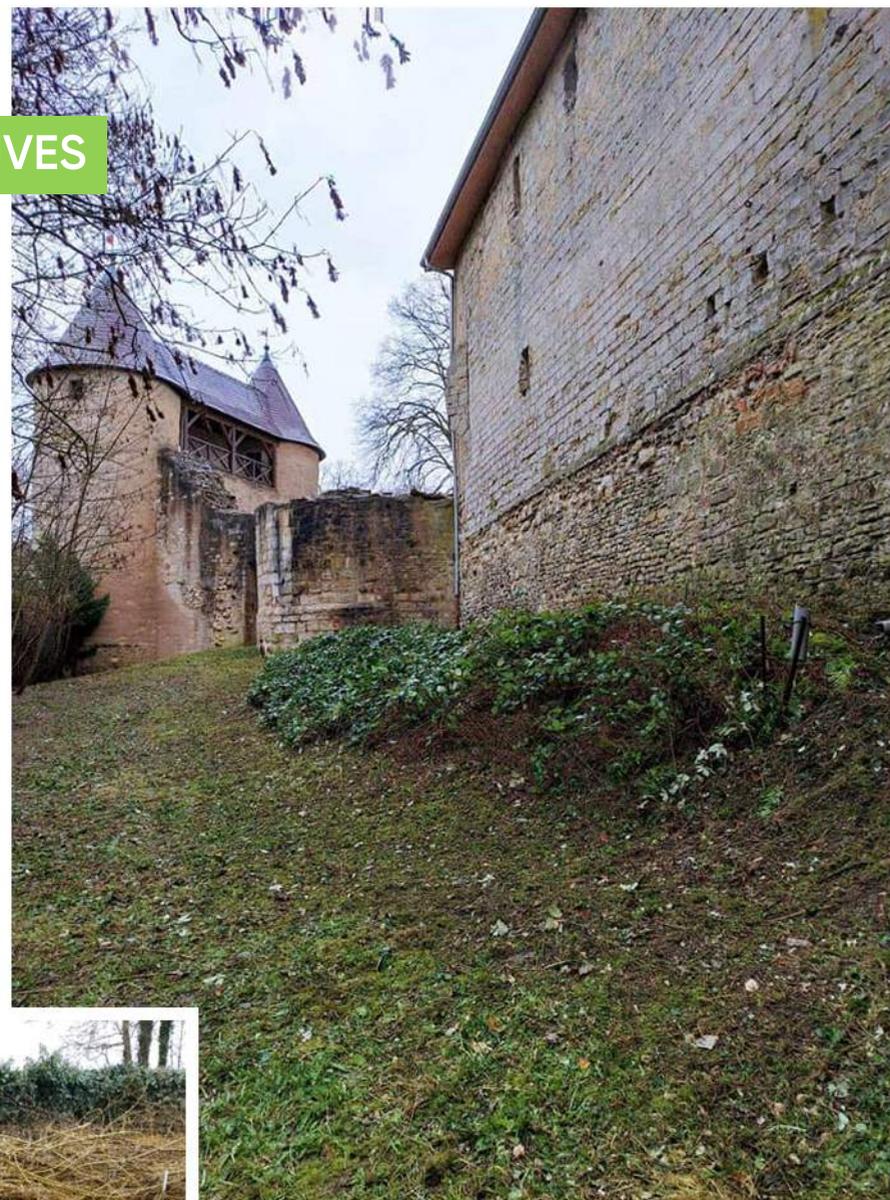
Samedi 26 février 2022 : toute la matinée, opération citoyenne de nettoyage de la mare des douves à Vic-sur-Seille.

Dans le prolongement des travaux de rénovation de la porte des douves (poterne) et dans le cadre du projet de réouverture du site des douves au public, une opération de nettoyage et de mise en valeur du site des douves était pilotée par la commission communale "Environnement et cadre de vie", en lien avec le Conservatoire des Sites et les Rangers du Grand-Est.



Les DOUVES

Samedi 13 mars 2021 : Félicitations aux courageuses et courageux bénévoles qui ont consacré une matinée de nettoyage intense au secteur des douves à Vic-sur-Seille, en vue de la réouverture prochaine du site au public.



Commune zéro phyto

La gestion zéro phyto en milieu urbain présente de nombreux avantages.

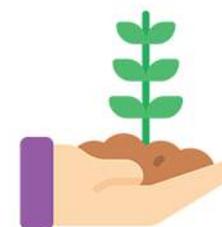
1. Protection de l'environnement : Les produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien des espaces verts en milieu urbain peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Ils peuvent contaminer les sols, les eaux souterraines et les cours d'eau, entraînant ainsi une pollution de l'écosystème. En adoptant une gestion zéro phyto, on réduit considérablement l'utilisation de ces produits chimiques et on préserve ainsi la biodiversité et les écosystèmes naturels.

2. Protection de la santé publique : Les produits phytosanitaires peuvent présenter des risques pour la santé humaine, notamment en cas d'exposition prolongée ou répétée. En éliminant leur utilisation dans les espaces publics, on réduit les risques d'exposition des populations, en particulier des enfants qui sont plus sensibles aux effets des produits chimiques.

3. Promotion de la biodiversité : La gestion zéro phyto favorise la présence d'espèces végétales et animales locales, en offrant des habitats naturels et en préservant les ressources alimentaires nécessaires à leur survie. Cela contribue à maintenir la diversité biologique en milieu urbain et à préserver la faune et la flore locales.

4. Sensibilisation et éducation : La mise en place d'une gestion zéro phyto permet de sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux et de les impliquer dans la préservation de leur environnement. Cela peut se traduire par des actions de sensibilisation, des formations ou des initiatives de participation citoyenne.

5. Économie d'eau : La gestion zéro phyto encourage l'utilisation de techniques alternatives d'entretien des espaces verts, telles que l'arrosage raisonné, la plantation d'espèces adaptées au climat local ou la mise en place de techniques de gestion des eaux pluviales. Cela permet de réduire la consommation d'eau et de préserver cette ressource précieuse.



Fauchage tardif

Des panneaux signalent les zones de fauchage tardif. Des espaces ont été définis au niveau du Calvaire, des Douves, du verger et de la prairie côté cimetière. Ces zones permettent d'héberger des espèces protégées (faune et flore). C'est aussi zéro pesticide, moins de tontes (économies d'énergie), moins de déchets verts, plus de biodiversité.



Une naissance, un arbre

Le verger fruitier participatif des Fatrives

L'opération "Une naissance, un arbre" a été initiée par la Municipalité Vicoise à compter des naissances 2021. L'opération a ainsi trouvé son application concrète en 2022 avec la plantation d'arbres fruitiers aux Fatrives. Sur chaque arbre, vous verrez une plaquette avec le nom de l'enfant.

2021 aura vu la naissance de 8 garçons et 5 filles : Luna, Kenzo, Erwann, Loïc, Maïsson, Lara, Noah, Juliette, Élie, Aurore, Kévin, Célestin et Alice.

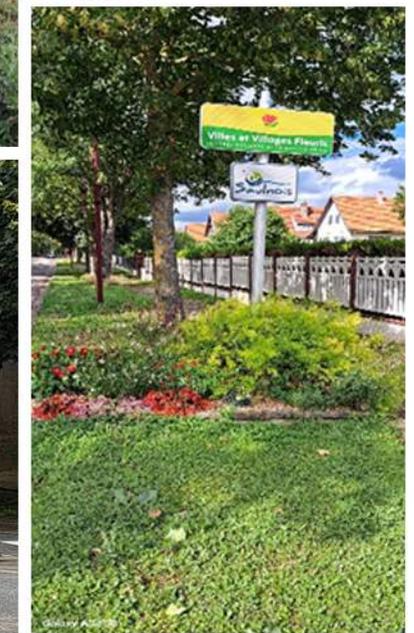
Un verger citoyen est ainsi créé près de l'aire de jeux des Fatrives. Ce projet permettra, dans le futur, l'organisation d'ateliers conseils en arboriculture et en taille d'arbres.

Et Jérôme End, Maire de Vic-sur-Seille, de conclure : "La famille, c'est comme les branches d'un arbre ; nous grandissons tous dans de différentes directions, mais nous avons les mêmes racines".

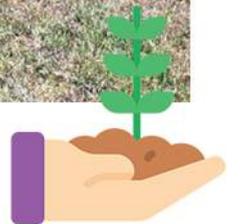


Fleurissement

Moins de plantes annuelles, plus de vivaces ; suppression d'un grand nombre de suspensions, remplacées par de nouveaux massifs route de Moyenvic, rue Saint-Etienne, aux entrées de Vic-sur-Seille ; fleurissement du cimetière, de l'église des places, du Monument aux Morts, des différents quartiers de la commune, etc. permettent à Vic-sur-Seille d'être honorée d'une fleur au concours des Villes et villages fleuris du Grand Est.

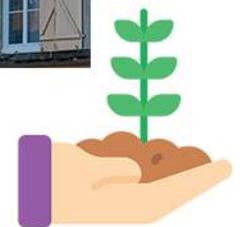
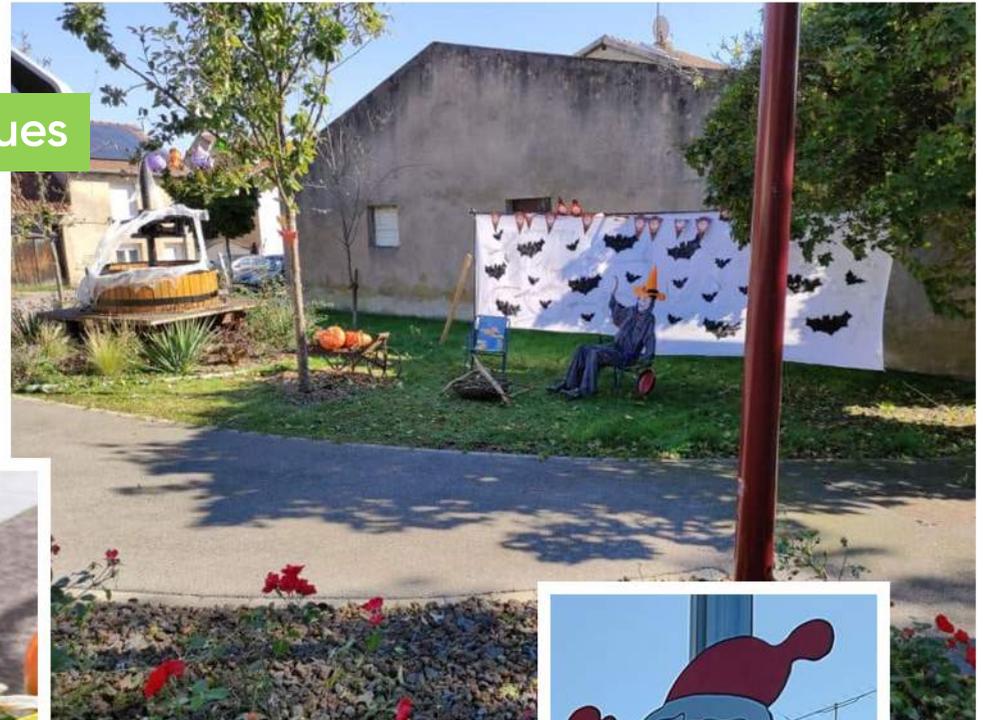


Fleurissement



Décorations thématiques

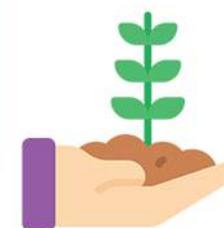
La Cité bénéficie de la mise en place de décorations thématiques temporaires qui égayent le quotidien à certaines périodes de l'année (Pâques, Halloween, Noël...). Ecologiques, ces décorations sont réalisées grâce à l'imagination des bénévoles de la commission communale "Environnement & cadre de vie", avec des matériaux de récupération



Cérémonie des maisons fleuries

Si les cérémonies 2020 et 2021 n'ont pas pu se tenir en raison des mesures sanitaires, 221 bons d'achat ont néanmoins pu être distribués dans les boîtes aux lettres des lauréats en 2020 et 219 bons en 2021.

La cérémonie a pu à nouveau être organisée en 2022 et renouer avec la tradition. Les habitants dont les efforts de fleurissement sont remarquables lors de la tournée estivale du jury ont pu ainsi retirer leur bon d'achat autour d'un verre de beaujolais nouveau. Des distinctions "initiative citoyenne", "institution sociale" et "fleurissement remarquable lié à une rénovation de façade (ancien ou neuf)" ont été également salués et récompensés.



Animations Jeunesse

Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

La Municipalité a fait le choix de renouveler chaque année le CMJ, en associant aux votes et candidatures les enfants de CM1-CM2

CMJ 2021-2022

Présentation du fonctionnement et du rôle d'une Commune, d'un Maire et d'un Conseil Municipal, auprès des élèves de CM1-CM2 de l'école du Cloître de Vic-sur-Seille, en vue de l'élection du futur Conseil Municipal Jeunes qui s'est déroulé le 15 octobre 2021.



Vendredi 22 octobre 2021 : Les élèves des classes de CE2-CM1 de Mme Kuntz et de CM1-CM2 de Mme Inglebert ont procédé cet après-midi à l'élection des 7 jeunes qui, parmi les 14 candidats, constitueront le CMJ pendant 1 an. Premier exercice démocratique pour ces jeunes citoyens qui ont pu découvrir le déroulement d'un scrutin électoral (avec ses joies et ses déceptions) dans des conditions réelles.

Le 10 novembre 2021 : le CMJ est installé. Félicitations aux jeunes élus : Noé CESAR : mini-maire, Sacha KUNTZ : 1er mini-adjoint, Lola LEROY : 2ème adjointe, Juliette BEY, Lana BEY,, Raphaël END, et April CANTI conseillers municipaux.



Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

21/11/2021 : Sainte Cécile/Sainte Barbe au monument aux morts.
 Saint Nicolas et repas des séniors ont été annulés suite à la pandémie due à la Covid 19.



01/12/2021 :
 Illumination du séquoia.

Deux lutines sont arrivées dans une petite calèche prêtée pour l'occasion par la Ferme d'Oriocourt. Distribution de confiseries aux personnes présentes.



Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

CMJ 2022-2023

Vendredi 30 septembre 2022 : présentation du fonctionnement du Conseil Municipal et des services de la mairie de Vic-sur-Seille aux élèves de CM1-CM2 de l'école du Cloître en vue de l'organisation de l'élection du futur Conseil Municipal Jeunes (CMJ).



Félicitations à Lana BEY (Mini-Maire), Raphaël END (1er Adjoint), Juliette BEY (2ème Adjointe), Azur BEDRANE, April CANTI, Jules DEHAND et Valentine RICHARD, officiellement installés le 9 novembre 2022.

21 octobre 2022 : Election du 2ème CMJ de la mandature 2020-2026. Les 47 élèves de CM1-CM2 étaient réunis en début d'après-midi en mairie à la Salle du Tribunal pour le déroulement du scrutin. Bulletin de vote, enveloppe, isoloir, urne, émargement de liste... : un exercice civique en conditions réelles.



Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Les 11, 12 et 13 février 2022 : vente de stylos badgés CMJ pour financer une partie du coût d'achat d'un équipement et de loisirs (table de ping-pong extérieure)

23 avril 2022 : nettoyage dans Vic avec les Rangers.

27 mai 2022 : soirée "Chic & choc" au foyer Georges de La Tour avec les classes de CP au CM2, barbecue et sonorisation.

1er juin 2022 : installation d'une table de ping-pong au parc Mesny avec le concours des élus et agents municipaux.

1er juillet 2022 : vernissage de la galerie des Maires sous la Vème république en Mairie de Vic-sur-Seille. Ce même jour, inauguration du mapping son et lumière dont la projection publique à eu lieu place Philippe Leroy.

11 novembre 2022 : cérémonie armistice 1918 au monument aux morts.

23 novembre 2022 : présentation du projet de logo par les membres du CMJ pour commande des t-shirts et sweats.

4 décembre 2022 : participation au défilé de Saint Nicolas avec le Père fouettard, ainsi qu'au spectacle présenté à la Salle des Carmes par la compagnie "Balle et Arts" : "Ménage en scène", très apprécié par petits et grands, tout comme le goûter.

9 décembre 2022 : ouverture du marché de Noël vêtus en lutins.



Vente de stylos 2022/2023



Nettoyage dans Vic - Automne



Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Nettoyage dans Vic - Printemps



Soirée "Chic & choc", le 27 mai 2022 au Foyer Georges de LaTour, avec les enfants inscrits des classes de CP au CM2. Barbecue et ambiance musicale.

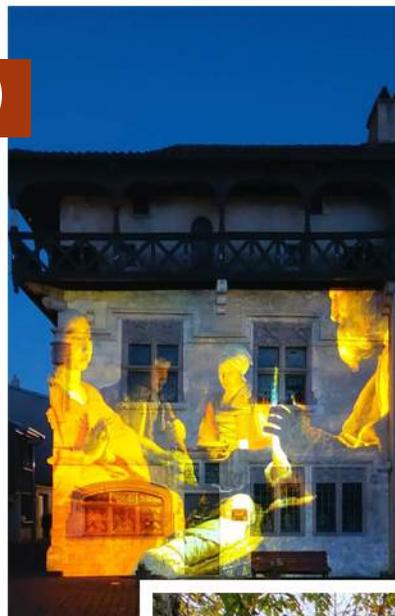


La table de ping-pong extérieure, voulue par le CMJ, et financée en partie par la vente des stylos personnalisés à son effigie, a été installée le 1er juin 2022 au Parc Mesny, avec le concours des élus et agents municipaux.



Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Participation au vernissage de la "Galerie des Maires de Vic-sur-Seille sous la Vème République", inaugurée le 1er juillet 2022 en présence de M. le Préfet de la Moselle Laurent Touvet.



Participation au lancement du mapping - son & lumière projeté sur la façade de l'Hôtel de la Monnaie, place Philippe Leroy (soirée du 1er juillet 2022).

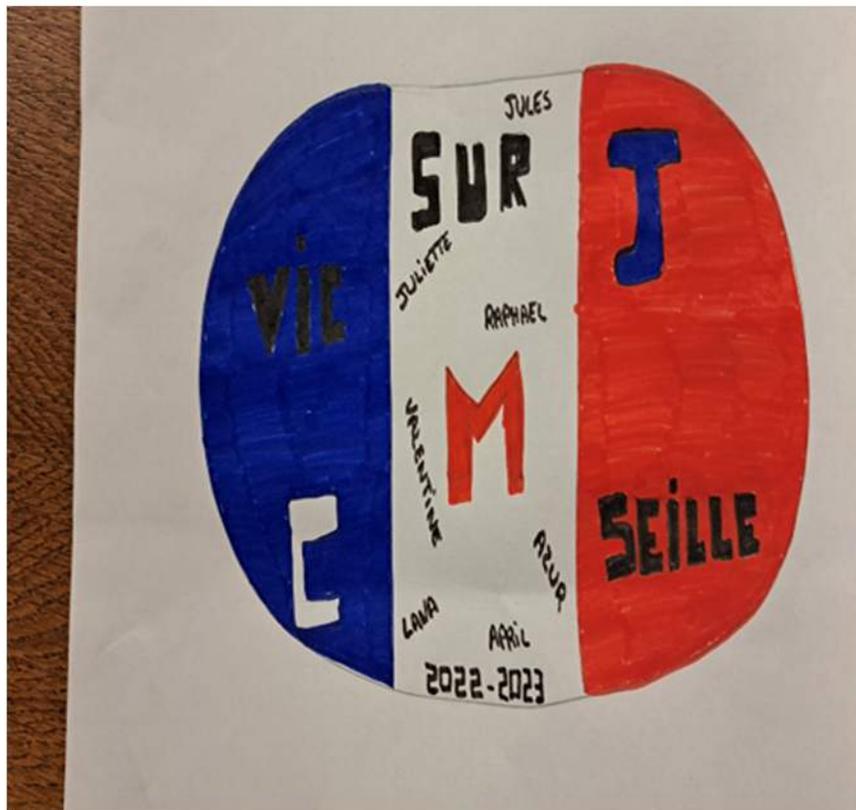


11 Novembre 2022 : Cérémonie de commémoration du 104ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 à Vic-sur-Seille au monument aux morts.



Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Sélection du logo du CMJ 2022-2023 par ses membres, en vue de la commande des t-shirts et sweats personnalisés.



Défilé de Saint Nicolas, le 4 décembre 2022



Spectacle de Saint Nicolas
à la Salle des Carmes,
le 4 décembre 2022



Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Vêtus en lutins à l'occasion de l'ouverture du Marché de Noël 2022



DIPLÔMES 2020

2020 : suite à la crise sanitaire, la traditionnelle cérémonie annuelle des diplômés (Brevet des collèges, CAP, BEP, BAC pro et filière générale) s'est déroulée différemment. 39 lauréats ont reçu leur récompense au travers d'une remise individuelle, le vendredi 16 octobre 2020 à la salle du Tribunal. Chacun a pu recevoir une carte cadeau, des goodies du Département, ainsi qu'un livre « Les mondes oniriques ».



DIPLÔMES 2021

22 octobre 2021 : 32 diplômés

Pour la 8ème année consécutive, moment de remise des récompenses aux diplômés 2021 de Vic sur Seille.



22 diplômés Vicois 2022 mis à l'honneur. Après deux années 2020 et 2021 bousculées par la crise sanitaire, la Municipalité Vicoise a pu à nouveau inviter les diplômés de l'année de la Cité à une cérémonie organisée en leur honneur. Cette action est initiée depuis 2014. Du brevet des collèges au baccalauréat, que la filière soit générale ou professionnelle, tous ont pu recevoir une carte cadeau offerte par la commune, accompagnée d'un sac et de goodies utiles de la Communauté de Communes du Saulnois. Au-delà de récompenser, féliciter et encourager les récipiendaires, ce moment a également permis de présenter le nouveau CMJ fraîchement élu la veille et de permettre des échanges toujours sympathiques entre les uns et les autres.



Une séance de cinéma en plein en 2021 et en 2022

Grâce à la Communauté de Communes du Saulnois, Vic-sur-Seille a pu bénéficier le samedi 3 juillet 2021 d'une séance de cinéma en plein air, avec le film "Le goût des Merveilles" et le samedi 15 juillet 2022, avec le film "Dinosaure". La projection était assurée par une équipe des foyers ruraux de Moselle et se déroulait place Jeanne d'Arc, à la tombée de la nuit.



Saint-Christophe

Fête patronale de Vic-sur-Seille, la Saint Christophe perpétue les traditions. Manèges et restauration foraine prennent possession de la place Jeanne d'Arc. Un feu d'artifice embrase le ciel le samedi soir vers 22h15, rue de la Gare, à hauteur de l'aire de services pour camping-cars. La bénédiction des véhicules au niveau du parvis de l'Hôtel de la Monnaie emmène un cortège de véhicules anciens et récents dans une joie bon enfant.



ESTIVALES DE VIC

2021 : Des concerts gratuits sur 4 semaines, du 31/07 au 21/08/2021, le samedi soir de 19h00 à 22h00, place Jeanne d'Arc, axés autour de quatre thématiques différentes.

Les Estivales de Vic

ENTRÉE GRATUITE

31 JUILLET • 07, 14, 21 AOÛT

19H00 À 22H00

- **MÉLI-MÉLODIA** •
Guinguette-piano-bar
- **DOUBLE R** •
Années 60 - 70 - Rock
- **MISS YOU** •
Années 80 - 90 - Pop - Rock
- **ÎLOT** •
Entre rap, folk, pop
- **THE CELTIC TRAMPS** •
Ambiance Celtique

PASS SANITAIRE OU TEST PCR ANTIGÉNIQUE NÉGATIF de moins de 48 heures OBLIGATOIRES

La commission Municipale Animations & Jeunesse de Vic-sur-Seille, organise plusieurs concerts gratuits sur 4 semaines, le samedi soir de 19h00 à 22h00 - place Jeanne d'Arc. - Restauration à proximité.

Les Estivales de Vic

ENTRÉE GRATUITE

06, 13, 20 AOÛT

20H00 À 23H00

- **DANY GARDNER** •
Guinguette/ musette
- **POPCORN** •
Variété française
- **LUCKY LEE MARVIN** •
Musique Rock

Proposé par la commission Municipale Animations & Jeunesse - Place Jeanne d'Arc - Restauration à proximité.

2022 : Des concerts gratuits sur 3 semaines, le samedi soir de 20h00 à 23h00, place Jeanne d'Arc.



Sainte-Barbe 2021

Dimanche 28 novembre 2021 : célébration de Sainte-Cécile / Sainte-Barbe à Vic-sur-Seille. Une manifestation menée conjointement pour la première fois entre Château-Salins et Vic-sur-Seille avec la célébration en alternance une année sur deux. Unis et rassemblés. Ensemble, on va plus loin.



Saint-Nicolas

2021 : Vendredi 3 décembre 2021, dans la matinée, Saint Nicolas a rendu visite aux enfants des écoles et du multi-accueil dans le respect des gestes barrières et pass sanitaire. Visite également aux résidents de l'EHPAD Ste Marie, de l'IME la Bonne Fontaine et de la MAS les Vignes, dans l'après-midi. Suite à la crise sanitaire due à la Covid 19, le spectacle de Saint Nicolas qui était prévu le dimanche 5 décembre 2021 a été annulé pour la deuxième année consécutive. Le goûter du dimanche n'était pas envisageable car trop de promiscuité.

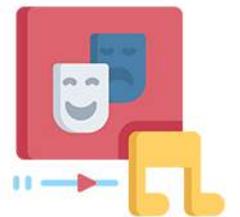


2022 : Vendredi 2 décembre 2022, Saint Nicolas a rendu visite dans les différents établissements, écoles et du multi-accueil dans le respect des gestes barrières et Pass-sanitaire. Visite également aux résidents de l'EHPAD Ste Marie, de l'IME la Bonne Fontaine et de la MAS les Vignes.



Saint-Nicolas

Dimanche 4 décembre 2022 après-midi : défilé, spectacle et goûter de Saint Nicolas.



Marché de Noël 2021

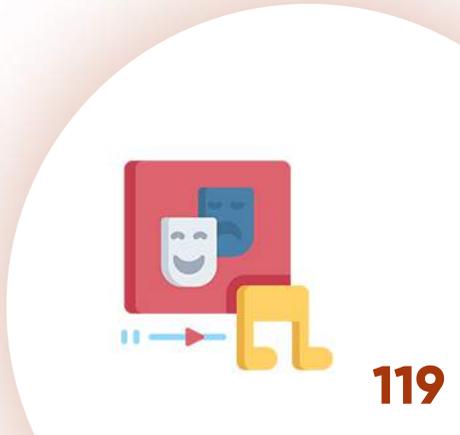
Marché de Noël 2020

2020 : Nous pouvons admirer notre majestueux géant, illuminé avec ses nouvelles guirlandes, installées par des voltigeurs expérimentés. Pendant 3 jours un jeu de lumière l'a tantôt teinté de vert, rouge, violet, bleu... Quelle magnificence ! Nous pouvons l'apercevoir de loin à au moins 10 kms à la ronde ! Hélas, en ces temps troublés, pas de marché avec ses 10 chalets, pas d'exposants, de vin chaud, d'animation !



Manège pour enfants et pêche aux canards - Baptême de poneys

Ouverture des 3 jours du Marché de Noël et des ses 12 chalets place Jeanne d'Arc. La programmation est partagée avec Château-Salins et Dieuze. Ambiance prudente (pass sanitaire en petite restauration) mais chaleureuse avec une belle participation de la population.



Marché de Noël 2022

Mise en place de la boîte aux lettres
du Père Noël par ses lutins



Concert de Noël à la Salle des Carmes avec la Musique
de l'Arme Blindée Cavalerie de Montigny-lès-Metz, dans
le cadre du parrainage de la 11ème compagnie du CFIM
de Dieuze



Animation avec la fanfare de Sarrebourg
« Les Lionssongs »



Spectacle de feu par
les « Enflammées »



Spectacle de sculpture
sur bois avec
Michel Dardaine



Colis seniors

Samedi 19 décembre 2020 : distribution le matin par l'équipe municipale du colis aux Anciens. Un colis "Made in Vic" depuis 2014. Un grand merci à tous les bénévoles, élus et commerçants Vicois qui auront contribué au succès de l'action cette année encore.



2021 : Préparation de 143 colis « made in Vic », (85 colis de deux personnes, 78 colis pour une personne), pendant deux jours, par la municipalité et bénévoles, distribués aux aînés de 65 ans et plus. Merci aux bénévoles qui ont assuré la préparation depuis jeudi 16 décembre et la distribution ce samedi 18 décembre entre 9h et 12h. Merci aux artisans : NO BARBÉ, Nathalie et Roger BLEEKER, Vigneron Rémi GAUTHIER, PROXI. Accueil chaleureux de la part de nos anciens à qui nous avons souhaité de belles fêtes de Noël et de fin d'année à chacun.



Colis séniors 2022

En cette fin d'année, les colis (99) de nos aînés ont été préparés le jeudi 1er décembre 2022, toute la journée par des bénévoles et Conseillers Municipaux et ont été distribués le samedi 3 décembre 2022 le matin.
52 colis pour deux personnes - 47 colis pour une personne.



Repas seniors

Supprimé depuis 2019 en raison de la pandémie, le repas des anciens a retrouvé droit de cité à Vic sur Seille. Pour le plus grand plaisir des 128 participants, invités salle des Carmes par les élus. Tous ont apprécié la qualité du repas confectionné par le restaurateur traiteur de l'Event. Belle animation avec Méli Mélodia.



Marché

Le p'tit marché de Vic-sur-Seille
 Tous les mercredis matin de 9h00 à 12h00, place
 Jeanne d'Arc. Boucher – primeur – apiculteur –
 rôtisserie – fromager – vêtements selon saison.



France Services

France Services Vic-sur-Seille vous aide pour vos démarches administratives et vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : déclarer mes revenus, faire une demande de permis de conduire ou de carte d'identité, demander une aide (allocation logement, RSA, retraite), créer votre espace Pôle emploi, gérer votre compte Ameli.

Les agents France Services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.
Finances publiques – Assurance maladie – Allocations familiales – Assurance retraite – Agence nationale des titres sécurisés – Pôle emploi – La Poste – MSA – Point justice



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Rendez-vous dans votre France services



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent dans nos locaux en mairie,

France Services - Agence Postale Communale au 22 Place Philippe Leroy 57630 VIC-SUR-SEILLE

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
le samedi de 9h00 à 12h00.

